

GRAND PRIX DU GOLF DE VAL QUEVEN

Les 16 et 17 juillet 2016

Golf de Val Quéven – Kerruisseau - 56530 QUEVEN

Règlement particulier de l'Epreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des Epreuves fédérales Amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION (cf. Vade-mecum 1.2.1-4/3)	Cette épreuve est « NON FUMEUR » Elle est ouverte à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ayant acquitté le droit de jeu fédéral ainsi qu'aux joueurs licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Les joueurs doivent être amateurs et avoir leur certificat médical à jour auprès de la fédération française de golf. Les joueurs non licenciés en France devront fournir leur certificat médical lors de l'inscription.
TERRAIN	Parcours de Val Quéven <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : 5919 m - Par 72 - SSS : 72,1 - Slope 123 - Marques blanches• Dames : 5030 m - Par 72 - SSS : 74 - Slope 125 - Marques bleues
FORMULE	36 trous – 18 trous le samedi – 18 trous le dimanche – Simple Stroke play vendredi 15 juillet : Entraînement sur réservation au 02.97.05.17.96
INDEX	Date de prise en compte des index : mercredi 13 juillet 23h 00 tels que communiqués par FLEOLE
SERIES	<ul style="list-style-type: none">• Messieurs : 1^{ère} Série Index 11,4• Dames : 1^{ère} Série Index 15,4
INSCRIPTIONS (cf. Vade-mecum 1.2.1 4/7)	Par écrit : Association Sportive du Golf de Val QUEVEN GRAND PRIX - Kerruisseau - 56530 QUEVEN Par mail : as.golf.queven@wanadoo.fr Avant le samedi 02 juillet 2016 sur papier libre avec : NOM PRENOM - Numéro de Licence et REGLEMENT
DROIT ENGAGEMENT (Journée d'entraînement incluse)	<ul style="list-style-type: none">❖ 80 € pour les adultes❖ 40 € pour les joueurs nés en 1991 et après❖ 20 € pour les joueurs nés en 1998 et après❖ 60 € pour les joueurs Blue Green abonnés « EXCLUSIVE » extérieurs à Val Quéven (en cours de validité)❖ 25 € pour les joueurs abonnés Blue Green « Golfs pays de Lorient » et/ou les joueurs abonnés Blue Green « France » (en cours de validité) Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.
LIMITATION DU CHAMP DE JOUEURS (cf. Vade-mecum 1.2.1-4/7)	Champ de participants limité à 120 joueurs. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2013 (chapitre 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve attribuera 5 Wilds cards incluses dans le champ des 120 joueurs. NB : Le comité pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et joueuses et/ou des conditions climatiques.
TIRAGE DES DEPARTS	<ul style="list-style-type: none">❖ Le samedi : Dans l'ordre croissant des Index pour le 1^{er} tour❖ Diffusion des horaires de départ le jeudi 14 juillet 17h 00 sur le site de l'Association sportive : www.asgolfqueven.fr❖ Le dimanche : Dans l'ordre inverse des résultats du samedi
PRIX	MESSIEURS : 3 prix Brut DAMES : 3 prix brut
DEPARTAGE	En cas d'égalité pour la victoire du Grand Prix de VAL QUEVEN pour le titre « Messieurs » et pour le titre « Dames », il sera joué un Play-Off au trou par trou, par répétition du trou 18. Pour les autres prix, le départage se fera selon le classement RMS.
REMISE DES PRIX	Le dimanche 17 juillet au Club House avec cocktail
MEMBRES DU COMITE	Raymond LE NAVENEC président de l'association – Jean-François JOFFREDO capitaine des jeux – Philippe BRUN arbitre du tournoi.
ARBITRE	Philippe BRUN